



# Commune de Générac

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### C - Publicité

Procédure	Prescription	Arrêt du projet	Approbation
PLU	23/06/2008	18/06/2015	24/02/2016
Modification n°1 du PLU	11/12/2017		10/12/2018
Modification simplifiée n°1 du PLU	21/01/2019		24/04/2019
Modification simplifiée n°2 du PLU	07/12/2020		05/06/2021
Modification simplifiée n°3 du PLU	22/09/2021		18/12/2021
Modification simplifiée n°4 du PLU	04/10/2022		17/12/2022
Révision générale n°1	22/09/2021	23/10/2024	

# Urbanis

Agir pour un habitat digne et durable

#### Agence de Nîmes

188, Allée de l'Amérique Latine 30900 NÎMES

Tél. 04 66 29 97 03

Fax 04 66 38 09 78

nimes@urbanis.fr

**Mairie de Générac**  
Place Franck Chesneau  
30 510 GENERAC  
Tel : 04 49 29 59 30



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Commune : REDESSAN**

Le projet concerne : demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants code de l'environnement et à la déclaration d'utilité publique au titre du code de la santé publique relative au **captage AEP du Mas de Clerc** sur la commune de Redessan.

Une enquête publique d'une durée de 36 jours consécutifs est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 18/03/2025 N° 30-2025-03-18-00002 sur le territoire de la commune de Redessan **du lundi 07 avril 2025 à 8h00 (ouverture) au lundi 12 mai 2025 à 17h00 (clôture)**.

Cette enquête porte sur la demande d'autorisation environnementale et la déclaration d'utilité publique au titre du code de la santé publique par la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole pour le projet de captage du Mas de Clerc sur la commune de Redessan.

Au terme de l'enquête publique, pourra être adoptée Par le préfet du Gard :

- 1) une décision d'autorisation environnementale ou de refus au titre du code de l'environnement,
  - 2) une déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection du captage aux titres des codes de l'environnement et de la santé publique,
  - 3) une autorisation de traiter et distribuer l'eau destinée à la consommation humaine à du public au titre du code de la santé publique,
- pour le projet de captage du Mas de Clerc pour l'adduction d'eau potable sur la commune de Redessan.**

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Nîmes est M. André CARRIERE

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à : Nîmes Métropole - Direction de l'Eau, 3 rue du Colisée 30900 Nîmes - mail : [eau@nimes-metropole.fr](mailto:eau@nimes-metropole.fr)

Le dossier complet d'enquête publique, comportant les pièces : - au titre de la demande d'autorisation environnementale (autorisation loi sur l'eau et absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000),

- au titre de la demande de déclaration d'utilité publique pour la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection du captage du Mas de Clerc sur la commune de Redessan et la demande d'autorisation de traiter et distribuer l'eau à des fins de consommation humaine à du public ; ainsi que le registre d'enquête ; sont déposés à la mairie de Redessan, pour être mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Redessan aux jours et heures d'ouverture de la mairie, sur le site des services de l'Etat dans le Gard : <https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Captage-AEP-du-Mas-de-Clerc-commune-de-Redessan> ou via le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/5647>

Un accès informatique est mis à la disposition du public, gratuitement en mairie de Redessan pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet sur le lieu des permanences en mairie de Redessan, siège de l'enquête ainsi que par écrit au commissaire-enquêteur et à l'adresse : [enquete-publique-5647@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5647@registre-dematerialise.fr). Les observations et propositions électroniques sont accessibles au public sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5647> pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur reçoit en personne, les observations du public aux permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :

Date des permanences	Heures des permanences	Lieu des permanences
07/04/25	09h00 à 12h00	Mairie de Redessan 13 Avenue de la République 30129 Redessan
23/04/25	14h00 à 17h00	
12/05/25	14h00 à 17h00	

Le présent avis est affiché dans la mairie de Redessan. Il sera également affiché par les soins du demandeur sur les voies d'accès et sur les lieux prévus du projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du bureau de la DDTM du Gard service Eau & Risques, dès la publication de cet avis.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont mis à la disposition du public à la mairie de Redessan, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de Mer du Gard (service eau et risques) et sur le site internet de la préfecture [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr) pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



**Commune de POULX (30320)  
AVIS DE MARCHÉ  
Aménagement et Mise en sécurité  
de la RD n°135 Route d'Uzès, RD n°127 Route  
de Nîmes et Rue du vieux Moulin - Tranche 3**

**Collectivité :** Commune de Poulx

**Objet du marché :** Aménagement et Mise en sécurité de la RD n°135 Route d'Uzès, RD n°127 Route de Nîmes et Rue du vieux Moulin - Tranche 3

**Procédure :** Procédure adaptée

**Critères d'attribution :** Prix : 40% - Valeur Technique de la Prestation 60%

**Adresse de téléchargement du DCE, de demande de participation, de dépôt des offres :** <https://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

**Les réponses doivent être envoyées pour le vendredi 11 Avril 2025 à 12h00 au plus tard.**

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** 14/03/2025



**Commune de GÈNERAC (30)  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
PORTANT SUR LE PROJET DE  
REVISION DU PLU**

Par arrêté N°20/2025 en date du 17 mars 2025, M. le Maire de GÈNERAC a organisé l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan local d'urbanisme de GÈNERAC.

**Cette enquête publique se déroulera du mardi 08 avril 2025 à 9h00 au jeudi 15 mai 2025 à 12h00 inclus, soit pendant 38 jours consécutifs.**

M. Guy FREMAUX a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur et M. Alain ORIOL en qualité de Commissaire enquêteur suppléant par décision n°E25000015/30 en date du 18 février 2025 de M. le Président du Tribunal Administratif de NÎMES.

Le dossier d'enquête publique, composé du projet de PLU arrêté par délibération n°77/2024 du Conseil municipal du 23 octobre 2024, des avis des Personnes Publiques Associées, de l'avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) en date du 20 février 2025, de l'avis de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers réunie en séance le 06 février 2025, d'une note réglementaire et de l'ensemble des actes administratifs relatifs à la procédure sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique selon les modalités suivantes :

- sous format papier et sous format numérique sur un poste informatique en Mairie, sis place Franck Chesneau 30510 GÈNERAC, aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h00 le vendredi) ;
- sous format numérique téléchargeable sur le site Internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6133>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre propositions (entre le 08 avril à 9h00 et le 15 mai à 12h00) :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur mis à disposition en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture indiqués ci-avant ;
- par courrier adressé à M. le Commissaire enquêteur PLU de GÈNERAC, par voie postale ou déposé en Mairie, place Franck Chesneau 30510 GÈNERAC ;
- sur le site Internet comportant un registre dématérialisé ouvert et sécurisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6133> ;
- via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-6133@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6133@registre-dematerialise.fr)

En application de l'article L.123-11 du Code de l'environnement, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dès publication de l'arrêté organisant l'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de GÈNERAC, aux dates et horaires suivants :

- ⇒ le mardi 08 avril 2025, de 9h00 à 12h00
- ⇒ le mercredi 23 avril 2025, de 9h00 à 12h00
- ⇒ le jeudi 15 mai 2025, de 9h00 à 12h00

La personne responsable de la révision du PLU est la commune de GÈNERAC, représentée par son Maire, M. Frédéric TOUZELLIER.

Les informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès de Mme Julie DELPIERRE, Directrice générale adjointe, tél : 04 49 29 59 30, mail : [julie.delpierre@generac.fr](mailto:julie.delpierre@generac.fr), aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un délai d'un an en Mairie de GÈNERAC, aux jours et horaires habituels d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune de GÈNERAC : [www.generac.fr](http://www.generac.fr) Onglet LA MAIRIE/Docuthèque/La mairie/Urbanisme/Révision générale du PLU et sur le site Internet : <https://www.registredematerialise.fr/6133>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Code des relations entre le public et l'administration.

A l'issue de l'enquête, le projet de révision du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil municipal pour approbation.

**Appels d'offres avec DCE  
plateforme :**

<http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>

## MARCHÉS PUBLICS

## MARCHÉS FORMALISÉS



## AVIS DE MARCHÉ SERVICES

## Section 1 - Acheteur

## 1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes de Beaucaire (30).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

## Section 2 - Procédure

## 2.1 Procédure

Titre: Entretien et réparation des installations d'éclairage public et sportif, des équipements électriques et des petits travaux de la CCBTA.

Description: Entretien et réparation des installations d'éclairage public et sportif, des équipements électriques et des petits travaux de la CCBTA

Identifiant interne: Service juridique.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

## 2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 50232100. 50232110.

## 2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: pays\_ISO3166\_eform\_.

## 2.1.3 Valeur

## 2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

## 2.1.5 Conditions de passation des marchés

## 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

## 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: Service juridique.

Titre: Entretien et réparation des installations d'éclairage public et sportif, des équipements électriques et des petits travaux de la CCBTA.

Description: Entretien et réparation des installations d'éclairage public et sportif, des équipements électriques et des petits travaux de la CCBTA.

## 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 50232100. 50232110.

## 5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: Territoire de la CCBTA.

## 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 19.

## 5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché est conclu pour une période ferme de 1 an et 7 mois soit 1.58 ans (du 01/06/2025 au 31/12/2026) renouvelable tacitement pour une période de 1 an. Le nombre total de renouvellement étant limité à 4. Soit une fin de marché au plus tard le 31/12/2030.

## 5.1.5 Valeur

## 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne. Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

## 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

## 5.1.8 Critères d'accessibilité

## 5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Cf. RC.

Description : Cf. RC.

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Cf. RC.

Description : Cf. RC.

Type : Capacité technique et professionnelle.

## AVIS D'ATTRIBUTION



## AVIS D'ATTRIBUTION TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

RÉGION OCCITANIE, Mme Carole DELGA - Présidente,

22 boulevard du Maréchal Juin, 31406 TOULOUSE, Tél : 05 61 33 50 50,

mél : marches.publics@laregion.fr, web : http://www.laregion.fr,

SIRET 20005379100014

Objet : Port du Grau du Roi - Darse de pêche - Essais de pénétration dynamique de pieux

Référence acheteur : 2024-TX-0197

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45120000 - Travaux de sondage et de forage de reconnaissance

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV

BP 7007 - 31068 Toulouse - Cedex 07

Tél : 0562735757 - Fax : 0562735740

greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV

BP 7007 - 31068 Toulouse - Cedex 07

Tél : 0562735757 - Fax : 0562735740

greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 19/03/25

Marché n° : 2025\_0069

BALINEAU, 3 AV PAUL LANGEVIN, 33600 PESSAC

Montant HT min : 99 964,00 Euros

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : Les contrats et les documents afférents sont consultables sur demande écrite auprès du pouvoir adjudicateur par courrier ou par mail adressé à marches.publics@laregion.fr

Envoi le 20/03/25 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://marchespublics.laregion.fr

Nom : Cf. RC.

Description : Cf. RC.

## 5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix 50%.

Critère Qualité :

Description : Valeur technique 50%.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. RC.

## 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

## 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 22/04/2025 à 12.00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : https://www.marches-securesis.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jours

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

## 5.1.15 Techniques

Aucun

Pas de système d'acquisition dynamique

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ORG-0001

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ORG-0001

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ORG-0001

Organisation qui traite les offres : ORG-0001

## Section 8 - Organisations

## 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes de Beaucaire (30).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24300058500105.

Adresse postale : 1 avenue de la Croix Blanche

Adresse postale : 1 avenue de la Croix Blanche

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: juridique@laterredargence.fr.

Téléphone: +33 4.66.59.54.54

Adresse internet: https://www.marches-securesis.fr

Profil de l'acheteur: http://www.laterredargence.fr/

## 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nîmes.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000192800014.

Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010.

Ville : NIMES CEDEX 9.

Code postal : 30941.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Téléphone: +33 4.66.27.37.00

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

## 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :d48e8038-24c4-4c05-b429-b1718a598b56

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2025 à 16:14.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

## MARCHÉS INFÉRIEURS A 90 000 €



## AVIS DE PUBLICITE

## Marchés à Procédure Adaptée

Objet : INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Remise des offres avant le : 16/04/2025 12h00

Réf : Nimes\_30\_20250318W2\_02

Les dossiers peuvent être consultés et téléchargés sur le site de la Ville :

www.marches-securesis.fr

## MARCHÉS SUPÉRIEURS A 90 000 €

## AVIS DE MARCHÉ

## Commune de Le Cailar

## Aménagement de la voirie du boulevard Marquis de Barancelli

POUVOIR ADJUDICATEUR : COMMUNE DE LE CAILAR,

Monsieur le Maire, Place Ledru Rollin – 30740 LE CAILAR - Tél : 04.66.88.01.05

Type de marché : TRAVAUX

Mode de passation : procédure adaptée ouverte ( art L2123-1 et R 2123 – 1 – 1° du CCP)

Lieu principal d'exécution : LE CAILAR (30740) - GARD

Allotissement : NON

Le marché comporte des tranches : 1 tranche ferme + 1 tranche optionnelle

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être téléchargés : Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org

Modalités de transmission des candidatures et des offres : Transmission électronique exclusivement sur la plate forme de dématérialisation :

https://webmarche.adullact.org/

Visite non obligatoire

Critères d'attribution : cf règlement de la consultation

Date limite de réception des offres : Lundi 14 avril 2025 à 12h00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes. Tél : 04.66.27.37.00.

Fax : 04.66.36.27.86- courriel : greffe.ta-nimes @juradm.fr

Voies de recours : Voir les articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative



## AVIS DE PUBLICITE Conseil départemental du Gard MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD,

Mme Françoise LAURENT PERRIGOT -

Présidente du Conseil départemental du Gard,

rue Guillemette, 30044 NIMES - 9, Tél : 04 66 76 76 76,

mél : correspondre@aws-france.com, web : https://gard.fr,

SIRET 22300001900073

Groupement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Objet : Pompage, le débouchage et le curage des eaux usées des Bâtiments départementaux (Hors collèges)

Référence acheteur : 25SAM001

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution : Département du Gard, 30000 Nîmes

Durée : 12 mois.

Description :

Accord-cadre avec montant annuel maximum exécuté par l'émission de bons de commande.

Ce dernier concerne le pompage, le débouchage et le curage des eaux des bâtiments départementaux (hors collèges).

Classification CPV :

Principale : 90470000 - Services de curage des égouts

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : https://marches-publics.info,

Tél : 04 66 76 76 76

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 09 avril 2025 à 16h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires

Présence de Clauses Environnementales (cf RC, CCP).

Le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026.

Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations.

Une nouvelle consultation sera mise en oeuvre par le Département avant le terme du présent contrat.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Envoi à la publication le : 20/03/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info

## AVIS DE MARCHÉ

## Commune de Le Cailar

## Travaux de renouvellement des réseaux AEP ET EU boulevard Marquis de Barancelli

POUVOIR ADJUDICATEUR : COMMUNE DE LE CAILAR,